

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n°3  
Année scolaire 2016-2017 - jeudi 9 février 2017**

Le Conseil d'Administration du Lycée Bartholdi s'est réuni le jeudi 9 février 2017 en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement, Monsieur Éric MARIET.

<b>Equipe de direction</b>		<b>Présents</b>	<b>Excusés</b>	<b>Absents</b>
M.MARIET Éric	Chef d'établissement - Président	X		
Mme JUNG Laurence	Proviseur Adjoint	X		
M.WELKER Christian	Adjoint Gestionnaire		X	
Mme TUGEND Sarah	Conseillère principale d'éducation	X		
<b>Représentants des collectivités territoriales</b>				
Mme BRANDALISE Nejla	Région Grand Est		X	
Mme GANTER Claudine	Région Grand Est		X	
Mme ULRICH MALLET Odile	Commune de Colmar		X	
M.FRIEH René	Com. d'agglomération de Colmar		X	
<b>Personnalités qualifiées</b>				
M.GAUBIER Maurice			X	
M.WISCHLEN Christophe		X		
<b>Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de service</b>				
M.DEFAY Ludovic	Professeur de Mathématiques	X		
M.DOMAGALA Robert	Professeur de Physique chimie	Suppléé par Mme KAPP		
Mme ANGST Joëlle	Professeur d'EPS	X		
Mme SCHMITT-GROSSHENNY Béatrice	Professeur d'Economie-gestion	X		
Mme STRAUMANN Christine	Professeur d'Anglais	X		
Mme CLAUSS Martine	Professeur d'Allemand	X		
M. NICORA Didier	Professeur de Mathématiques	Suppléé par Mme Steibel		
<b>Représentants des personnels ATSS</b>				
M.KLEITZ Gérard	Service technique	X		
Mme HERRMANN Christine	Agence comptable	X		
Mme SKOTARCZAK Muriel	Secrétariat de direction	X		
<b>Représentants des parents d'élèves</b>				
Mme BRUNN LEPAGE Armelle	APEPA		X	
Mme GUY Brigitte	PEEP	Suppléé par Mme Delloue		
Mme FABREGUES Delphine	PEEP	X		
M.STORCK Sébastien	Groupement de parents	X		
Mme VASSARD FONTAINE Véronique	Groupement de parents	X		
<b>Représentant des élèves</b>				
Mme GANTER Claire	Elève de terminale	X		
Mme POIREL Juliette	Elève de terminale	X		
Mme RERAT Claire	Elève de terminale	X		
M.SAULNIER Enzo	Elève de terminale	X		
M. BUCHER Bryan	Etudiant BTS			X

M. Mariet ouvre la séance à 17h55, le quorum étant atteint. Mme Skotarczak, secrétaire de direction, est nommée secrétaire de séance. Monsieur le proviseur communique la liste des personnes excusées. Il remercie le conseil d'administration d'accueillir, à titre d'invités, Mme Hennequin, Mme Boutruche et M. Vellas, professeurs stagiaires au lycée, qui ne prendront pas part au vote. M. Mariet rappelle l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration.

**Adoption de l'ordre du jour**

- Adoption du P.V. du Conseil d'administration du 29 novembre 2016
- Préparation de la rentrée 2017
- Questions diverses
  - o Journée solidarité
  - o Enquête restauration

- Portes ouvertes
- 4 questions des parents d'élèves

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 novembre 2016

Mme Angst et Mme Kapp font part de demandes de rectification :

Au point 5, sorties et voyages scolaires : concernant le voyage à Princeton, il s'agissait de 3 accompagnateurs.

Dans le projet de budget, 2 rectificatifs à apporter :

- la convention avec St-Jean n'a plus lieu de figurer dans le budget de l'exercice 2017
- la subvention pour la location des salles de sport a diminué de 14500 à 4500€

M. Mariet soumet le procès-verbal rectifié à l'approbation du conseil d'administration.

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

### Préparation de la rentrée 2017

M. Mariet rappelle que le conseil d'administration se prononce par vote sur la proposition de répartition des moyens horaires attribués à l'établissement. Il ajoute que le conseil d'administration n'a pas compétence pour s'exprimer sur le montant de l'enveloppe globale horaire déléguée par le rectorat ni sur les compléments de service, bloc de moyens ou heures supplémentaires année (HSA). Il précise que le projet de structure pédagogique et de répartition des moyens horaires a été proposé au conseil pédagogique le 23 janvier ainsi qu'à la commission permanente le 2 février dernier.

M. Mariet informe l'assemblée des points qui seront soumis au vote :

- La proposition de répartition des moyens de la DHG
- Les propositions de profilage de 3 postes

Les documents étudiés en commission permanente ont été transmis à tous les membres du conseil d'administration. Afin de faciliter le travail pendant la séance, un document papier a été remis à tous les participants.

M. Mariet et Mme Jung commentent en détail les documents de travail : structures pédagogiques, prévision d'effectifs et divisions, options et dispositifs spécifiques, dédoublements, accompagnement personnalisé, proposition de répartition des moyens par disciplines.

Au cours de cette présentation, plusieurs questionnements sont posés notamment sur l'éventualité de cumuler la section ABIBAC avec la LV3 Japonais. Mme Jung précise que cela n'est plus possible depuis la rentrée 2015 mais que le cumul avec la LV3 Espagnol reste d'actualité. Suite aux explications données par Mme Jung quant aux nouvelles consignes ministérielles relatives au recrutement en LV3 Japonais, qui devient un enseignement d'exploration au même titre que les autres, Mme Kapp interroge sur les effectifs des groupes futurs. Mme Jung indique qu'il y a aura un groupe de 22/23 élèves puis un ajustement sera étudié en juillet, pour l'ouverture d'un groupe supplémentaire.

Mme Steibel intervient afin de savoir si l'enseignement conjoint de SES et PFEG, pour l'ensemble des secondes, relève d'une décision interne à l'établissement ou plutôt académique. M. Mariet confirme que ce choix s'opère en interne.

En étudiant le tableau de répartition des moyens humains et notamment dans la discipline « Anglais », Mme Straumann s'interroge sur la pertinence d'une demande de BMP (bloc de moyen provisoire) au lieu d'une création de poste. Mme Jung explique que, suite au fort taux de natalité au début des années 2000, les effectifs des élèves ont certes augmenté mais que la création de poste ne se justifie pas pour un accroissement de besoins ponctuels d'un an ou deux.

Mme Steibel fait part de son inquiétude quant à la suppression de deux postes de titulaires en Eco-Gestion au profit de deux BMP et craint une disparition de la filière tertiaire. M. Mariet précise qu'une réflexion est en cours entre le SAIO et l'inspection académique, pour envisager une redéfinition de la filière STMG et des BTS en particulier, sur le bassin Colmarien.

Mme Schmitt indique qu'il a déjà été évoqué le fait de proposer le BTS Assistant de gestion PME-PMI ou Banque-Assurances mais jamais le BTS Professions Immobilières. M. Mariet acquiesce mais précise que rien n'empêche la redistribution de l'offre de formation et que pour le moment ce ne sont que des hypothèses. Mme Schmitt pointe également du doigt la demande d'un BMP en Gestion Financière alors que les moyens sont déjà mobilisés. Mme Jung répète que des ajustements auront lieu en juin en fonction de l'évolution des spécialités. Elle précise par ailleurs à Mme Steibel que le lycée Bartholdi est le seul établissement colmarien à proposer la spécialité RHC en terminale. Il est également trop prématuré pour savoir si le choix de la spécialité demandée sera respecté.

A la demande des professeurs, la séance est suspendue de 18h38 à 18h44.

La proposition de répartition de la dotation horaire est soumise au vote.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 3

**La proposition de répartition de la dotation horaire est adoptée.**

### Présentation des propositions de suppression et de création de postes

Proposition de suppression de 2 postes en économie gestion.

Proposition de suppression d'un poste de lettres classiques.

Proposition de création d'un poste de lettres modernes.

Monsieur Mariet informe le conseil d'administration des propositions de suppression et de création de postes.

En économie gestion, 2 postes sont vacants :

- Proposition de suppression d'un poste en Economie gestion option communication, organisation et gestion des ressources humaines. Ce poste est actuellement occupé par un professeur contractuel.
- Proposition de poste en Economie gestion option comptabilité et finance, non pourvu.

M. Mariet précise qu'une réflexion sur la carte des formations du bassin de Colmar est en cours. Le dossier est piloté par le CSAIO et l'inspection pédagogique régionale. Il ajoute qu'une réflexion sur les formations tertiaires proposées au lycée Bartholdi avait déjà été engagée en octobre 2015 lors d'une réunion au lycée avec l'équipe d'économie gestion et l'inspecteur de la discipline. Ces propositions de suppression s'inscrivent dans une perspective, à moyen terme, de modification de l'implantation des BTS, notamment sur les lycées Bartholdi et Schongauer.

- Lettres classiques (poste vacant, retraite)

Eu égard aux volumes horaires affectés à l'enseignement des langues anciennes (4h d'enseignement en 2016-2017), un seul poste de lettres classiques est nécessaire. M. Mariet propose donc la transformation d'un poste de lettres classiques en poste de lettres modernes.

#### Postes à profil

Proposition de profilage de 3 postes.

M. Mariet explique que le profilage de postes permet de recruter des enseignants ayant des compétences et une expérience spécifiques adaptées aux objectifs que l'on se fixe, notamment dans le cadre du projet d'établissement. Il s'agit de renforcer les équipes avec l'affectation d'enseignants qui présentent une motivation et des compétences spécifiques.

Explication des éléments de contexte :

- L'objectif de réussite de tous les élèves, qui constituera une priorité de notre projet d'établissement,
- La nécessité de prendre en compte la diversité croissante, en termes de compétences scolaires, des élèves entrant en 2<sup>nde</sup>. Monsieur Mariet précise que la prise en compte de la diversité des élèves est une compétence exigée pour tout professeur.
- La modification importante de la philosophie et des procédures d'orientation notamment en fin de 2<sup>nde</sup>. A ce propos, Monsieur Mariet rappelle que tout élève de 2<sup>nde</sup> GT doit se voir proposer une orientation en 1<sup>ère</sup> GT. Seule la famille peut demander une orientation vers la voie professionnelle ou un maintien. Même dans cette hypothèse, le conseil de classe doit proposer une orientation en 1<sup>ère</sup> GT.

#### **1. Lettres modernes**

Objectifs de cette demande de profilage :

- Travailler avec l'équipe à la valorisation de la filière littéraire L. L'enseignant devra s'impliquer dans la valorisation de la filière L, notamment lors de la construction des projets d'orientation en 2<sup>nde</sup>.
- Travailler avec l'équipe à la prise en compte de l'hétérogénéité croissante en 2<sup>nde</sup> pour accompagner les élèves ayant besoin de renforcer leurs compétences et connaissances dans le domaine de l'étude de la langue, notamment au service de l'expression écrite.

Compétences particulières requises :

- Savoir repérer les difficultés des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue écrite.
- Savoir mettre en œuvre une évaluation positive valorisante.
- Savoir prendre en compte la diversité des élèves.

Une expérience en éducation prioritaire peut être un atout.

Une bonne connaissance des parcours littéraires post-bac et de l'insertion des profils littéraires dans le monde de l'entreprise peut être valorisée.

La proposition de profilage de ce poste de lettres modernes est soumise à l'avis du CA.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

**La proposition de profilage d'un poste en lettres modernes est adoptée.**

#### **2. Mathématiques**

Objectifs de cette demande de profilage :

- Accompagner les élèves fragiles en mathématiques à l'entrée en 2<sup>nde</sup> et qui formulent un projet de poursuite d'études nécessitant l'obtention du bac S.
- L'enseignant, travaillant en équipe, devra pouvoir favoriser l'orientation en S de tout élève motivé, qui souhaite y réussir dans la perspective de son projet post-bac. Des élèves fragiles en mathématiques ont besoin du baccalauréat scientifique pour leur poursuite d'étude, par exemple dans le domaine de l'informatique.

Compétences particulières requises :

- Savoir mettre en œuvre une évaluation positive valorisante favorisant les progrès de l'élève.
- Savoir prendre en compte de manière pertinente la diversité des élèves et différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun.
- Savoir repérer les difficultés des élèves et accompagner leurs fragilités.

Une expérience en éducation prioritaire peut être un atout.

La proposition de profilage de ce poste de mathématiques est soumise à l'avis du CA.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 2

**La proposition de profilage du poste en mathématiques est adoptée.**

### 3. Mathématiques

Objectifs de cette demande de profilage :

- Diversifier l'offre de spécialités en terminale Scientifique en lien aux projets de poursuite d'études post-bac.
- Renforcer l'équipe de mathématiques afin d'avoir les ressources nécessaires pour l'enseignement de la spécialité Informatique et sciences du numérique (ISN) en terminale scientifique à la rentrée 2018, 2 professeurs de l'établissement étant déjà en cours de formation et d'habilitation.

Compétences particulières requises : posséder l'habilitation provisoire à la rentrée 2017 ou être engagé dans la démarche de formation pour présenter l'habilitation à enseigner l'ISN.

La proposition de profilage de ce poste de mathématiques est soumise à l'avis du CA.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

**La proposition de profilage du poste de mathématiques (ISN) est adoptée.**

### Horaires des cours

Les projets de nouvelles grilles horaires ont été travaillés lors des conseils pédagogiques du 3 novembre 2017 et du 23 janvier 2017. Ils sont présentés pour information. Mme Angst fait remarquer que les propositions de projet posent problème vis-à-vis des créneaux horaires piscine pour la natation. Les propositions faites seront intégrés au travail sur le règlement intérieur qui devrait être présenté au conseil d'administration du mois de juin. M. Mariet précise qu'il consultera le CVL sur ce sujet.

### Candidature du lycée pour passer à l'usage de manuels numériques dès septembre 2017

L'établissement a répondu favorablement à l'appel à projet lancé par la région Grand Est concernant la mise en place de manuels numériques au lycée. Le lycée ferait ainsi partie des 50 établissements de la grande région expérimentant les manuels numériques dès l'année scolaire 2017-2018.

Les modalités proposées par la région sont les suivantes :

- o Généralisation de l'usage des manuels numériques en lycée en 4 ans.
- o Tous les lycéens de la 2<sup>nd</sup>e à la terminale sont concernés.
- o La région assure la fourniture des manuels et/ou ressources en version numérique.
- o La région assure la fourniture des équipements et infrastructures nécessaires.
- o Le rectorat (DANE) assure l'accompagnement pédagogique.

Le conseil pédagogique a donné un avis favorable à cette candidature.

M. Mariet présente les résultats d'une enquête, portant sur les équipements informatiques, réalisée auprès des élèves : 97% des lycéens sont équipés à leur domicile d'un ordinateur ou d'une connexion internet. 64% des lycéens sont équipés individuellement d'un ordinateur portable ou d'une tablette et sont disposés à l'utiliser au lycée.

Le conseil d'administration est favorable à l'engagement du lycée dans ce projet.

### Questions diverses

- Journée de solidarité 2017 :

Proposition d'utilisation des 7 heures dues par les enseignants dans le cadre de la journée solidarité : 4h pour la matinée portes ouvertes du 4 mars 2017, 3h à positionner entre mars et juin 2017 pour permettre à l'ensemble de l'équipe de travailler à la préparation du projet d'établissement.

- Enquête restauration scolaire (document annexe) :

M. Mariet présente les résultats de l'enquête menée auprès des élèves portant sur les conditions de restauration. Le questionnaire a été réalisé et exploité par les élèves de 1<sup>ère</sup> ES2 de Monsieur Rambaud entre le 27 janvier et le 4 février 2017. Ces éléments de réponse devraient permettre de travailler à l'amélioration du service de restauration.

- Journée « Portes ouvertes »

M. Mariet informe l'assemblée des mesures de sécurité prises à l'occasion de la matinée portes ouvertes du Samedi 4 mars 2017 8h30-12h30. Un contact a été pris avec le commissariat de Colmar. Une présence sera effective à l'entrée principale de l'établissement sise 9 rue du lycée, sous forme de patrouilles, notamment en début de matinée.

- Questions des parents d'élèves

- Point sur le fonctionnement de la caméra à l'entrée côté Hirn, dans le prolongement des travaux d'éclairage déjà précédemment évoqués au dernier conseil d'administration. M. Mariet répond que le dispositif de vidéo surveillance est opérationnel.

- Composition du jury des candidats à l'option DNL anglais et la diffusion avant les oraux des attentes des professeurs en charge de cette section (notamment la confirmation annoncée à la commission permanente d'un jury unique) Mme Jung indique qu'une grille

d'évaluation commune sera établie par le jury qui procédera aux oraux les 24 et 31 mai prochains. Les critères de recrutement seront transmis début mai à l'ensemble des postulants.

- Point sur l'utilisation des options de blocage des cartes de cantine pour permettre une meilleure fluidité des services. Ce point a été traité.
- Etat d'avancement des discussions en cours avec les services de la ville et les élus municipaux concernant les équipements sportifs mis à disposition du lycée Bartholdi. Suite à un courrier du 6 décembre 2016 du proviseur, les réponses de la ville de Colmar sont les suivantes :
  - Les aménagements complémentaires demandés pour le stade des Cheminots sont pris en compte et seront traités dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements sportifs de la ville.
  - Concernant les demandes de matériel, c'est à la collectivité de rattachement de les prendre en charge.
  - La ville de Colmar est disposée à libérer quelques espaces de stockage au complexe sportif de la Montagne Verte.

Mme Angst précise que ce n'est pas à la collectivité de rattachement de prendre en charge les demandes de matériel mais bien à la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Le Président,



Eric MARIET

Le Secrétaire de Séance,

Muriel SKOTARCZAK

